

# Le Colis-Voiturage se met en route

■ **Entreprenants, trois Alsaciens proposent un nouveau service de mise en relation pour organiser le transport de colis entre particuliers.**

Connaissez-vous le «Colis-Voiturage»? Non? Moi non plus, jusqu'à vendredi dernier, 15 heures. C'est le moment qu'ont choisi Jean-François Rey, Sacha Goepf et Olivier Négélé pour venir m'expliquer de quoi il retourne. Ce service nouveau est en effet opérationnel depuis hier à travers le site web créé par les trois complices ([www.colis-voiturage.com](http://www.colis-voiturage.com)).

«*Qui n'a pas eu besoin d'envoyer à l'un de ses proches, malheureusement à l'autre bout de la France, un parc à enfant, un four à micro-onde ou une guitare...? Et qui renonce à ce transport lorsqu'il en découvre le coût, souvent bien supérieur à la valeur de l'objet! Or, tous les jours, la France est parcourue dans tous les sens par des personnes qui ont de la place dans leur voiture et qui peuvent, moyennant une petite contribution aux frais, assurer ces transports. Tout le problème*



Sacha Goepf, Jean-François Rey et Olivier Négélé (de gauche à droite), inventeurs du Colis-Voiturage. (Photo DNA - Michel Frison)

est de rapprocher l'offre de la demande», explique Jean-François Rey. Ajoutant: «*J'ai une belle-mère qui réside à l'autre bout de la France et j'ai connu fréquemment ce problème.*»

Entrepreneur lui-même, patron d'Eurosystèmes à Bischhoffsheim, Jean-François Rey s'est ouvert de son idée à deux copains de foot, Sacha et Olivier. Le premier, chef de projet chez WebCD, une

agence multimédia d'Obernai, a pris en charge la conception du site de mise en relation. Le second, salarié chez EuroInformation, filiale de services informatiques du Crédit Mutuel, a été bombardé gérant de la Sàrl créée le 1<sup>er</sup> janvier, la marque étant immédiatement déposée. «*Nous avons commencé par vérifier que ce service n'existait pas ailleurs. Effectivement, il n'y a rien de tel*», as-

sure Olivier Négélé. «*La conjoncture aidant, avec les prix actuels du carburant, les gens qui circulent, que ce soit pour des besoins professionnels ou d'ordre privé, apprécient de pouvoir alléger la facture*», glisse Sacha Goepf.

A la différence du co-voiturage, ou de l'auto-partage, bien connus en Alsace, le transport de colis demande une préparation très fine pour ajuster la demande à l'offre. Le site est conçu pour permettre justement cette rencontre entre l'expéditeur et le messager. «*C'est un site de mise en relation. La responsabilité du transport incombe aux personnes concernées, pas à nous*», précise Jean-François Rey. De même, le niveau de rémunération est laissé au libre choix des deux parties, comme la fixation des rendez-vous de départ et d'arrivée. Les messagers, quant à eux, souscrivent un abonnement modique (5€ par an). Le site compte également se financer par des bannières publicitaires en rapport avec l'objet social. On ne peut que lui souhaiter bonne route!

A. L.